

pour l'ANNÉE 2006



L'AVENIR DE LA VILLE DE PRÉVOST SUR UN HORIZON DE 5 ANS

Volet Infrastructures (Travaux publics)

Au cours de l'année 2006, le conseil municipal a poursuivi la réalisation de son programme de rénovation des infrastructures municipales, par la réalisation de travaux de réfection majeure des infrastructures d'aqueduc et d'égouts. Ce programme se poursuivra en 2007 et sera financé en partie, par les argents provenant de l'entente sur le partage de la taxe d'assise fédérale sur l'essence ou par des subventions obtenues dans le cadre du Programme Infrastructures Canada-Québec.

Dans le cadre de son **Programme de rénovation des infrastructures**, le conseil municipal désire également compléter la construction de plusieurs tronçons des réseaux d'aqueduc et d'égout de la Ville, afin de favoriser une desserte de qualité et de rentabiliser les infrastructures existantes.

Volet Loisirs, Culture et Vie communautaire

En 2007, le conseil poursuivra la mise en œuvre du **Plan d'action famille**. Le conseil continuera son plan d'aménagement des parcs et des terrains de jeux ainsi que l'entretien des équipements. De plus, le conseil municipal mettra en œuvre les principales recommandations élaborées lors de la consultation publique sur les besoins en équipements sportifs qui se tiendra le 26 octobre prochain.

En ce qui concerne la bibliothèque, nous maintiendrons nos efforts afin d'offrir plus de services aux citoyens et nous poursuivrons le développement des collections.

De plus, le conseil mettra à jour la **Politique culturelle** et son plan d'action. Il continuera également à appuyer les organismes communautaires dans la réalisation de leurs activités.

Volet Urbanisme et Environnement

En 2007, le conseil municipal maintiendra son **Programme de sensibilisation et d'information des citoyens** sur la réglementation applicable aux lacs et aux milieux humides.

Au cours de l'année 2007, nous poursuivons la mise en place du **Plan régional de gestion des matières résiduelles (PGMR)**. De plus, nous verrons également à promouvoir et favoriser l'utilisation de l'Éco-Centre auprès de notre population. Le conseil municipal entend faire connaître et impliquer les citoyens dans la gestion moderne des matières résiduelles, en poursuivant notamment ses ateliers de formation sur l'utilisation des composteurs domestiques.

De plus, dès janvier 2007, le conseil municipal mettra en opération son **Programme de mise en place des bacs bleus de récupération de 360 litres**. Ce nouveau programme s'inscrira dans le cadre d'une campagne de sensibilisation plus agressive sur la participation au recyclage domestique. En ce qui concerne le suivi des vidanges de fosses septiques, le service de l'Environnement de la Ville maintiendra un contrôle strict de ces opérations afin d'assurer la qualité de notre environnement. En ce qui a trait à la pollution visuelle, des efforts de sensibilisation seront maintenus afin d'améliorer l'esthétique du boulevard du Curé-Labelle.

Finalement, le conseil municipal poursuivra ses efforts en matière de protection des espaces verts et ce, en concordance avec le nouveau schéma d'aménagement de la MRC de la Rivière-du-Nord. Dans cet ordre d'idée, la Ville poursuivra sa collaboration avec le Comité régional de protection des Falaises. De plus, conformément à notre engagement, nous accentuerons nos efforts de protection du bassin versant de la rivière du Nord, en collaboration avec l'organisme **Abrinord** et les municipalités avoisinantes. D'ailleurs, une soirée de consultation sur le sujet aura lieu le 8 novembre 2006.

Volet Sécurité des citoyens

Dès janvier 2007, les opérations de la Sûreté du Québec de la MRC de la Rivière-du-Nord intégreront le territoire de la municipalité de Sainte-Sophie. Toutefois, cette nouvelle desserte policière n'aura pas pour effet de réduire le niveau de service offert par la Sûreté du Québec sur notre territoire. Ainsi, le Conseil poursuivra en 2007, conjointement avec la Sûreté du Québec et les citoyens, l'implantation des comités de sécurité de quartier; permettant ainsi le rapprochement de l'action policière dans les différents quartiers.

Au niveau des incendies, nous allons compléter la mise en place des équipements requis par la Loi et le schéma de couverture de risques, notamment par la livraison d'un nouveau camion auto-pompe.

Finalement, une consultation publique ayant été tenue au printemps 2006 sur la vitesse et la signalisation dans les rues de la ville, le conseil municipal poursuivra, en 2007, l'application des principales recommandations.

Volet ressources humaines

Le conseil municipal, dans le cadre d'une ville en croissance, est fier de pouvoir compter sur un personnel qualifié et dédié au bien-être et aux besoins de nos citoyens. Conscient des contraintes que peut présenter la croissance rapide de la ville, le Conseil maintiendra, en 2007, son support auprès de ses employés et s'assurera des ressources requises au maintien du niveau des services à la population.

Pour une synergie municipale

Au cours des dernières années, le conseil municipal, par l'intermédiaire des diverses consultations publiques, des sondages d'opinion, de ses comités et de ses commissions, a tenté de susciter l'intérêt de la population à participer au développement de leur communauté. La Ville, en collaboration avec ses citoyens et l'appareil administratif doivent coordonner leurs efforts pour le mieux-être de la communauté. Ce qui fait la force d'une ville, c'est le regroupement de ses citoyens autour d'un projet commun en vue d'accroître la qualité de vie. En 2007, le conseil municipal invite donc la population de la ville de Prévost et ses employés à élaborer, ensemble, un nouveau modèle de synergie municipale.

ORIENTATIONS GÉNÉRALES DU BUDGET 2007

La croissance de la ville de Prévost s'est poursuivie au cours de cette année. Il nous reste toutefois encore beaucoup à faire afin de mettre à jour nos infrastructures municipales: pavage, fossé, parc, pont, aqueduc et égout. Il est donc important d'établir des priorités stratégiques pour l'ensemble de nos citoyens, le tout, dans le respect et la capacité de payer de tous.

Dans le cadre de la préparation du budget 2007, le conseil municipal s'assurera que le nouveau rôle triennal d'évaluation (2007-2008-2009) respectera la charge fiscale des citoyens. À cet effet, un comité sur la fiscalité a été mis sur pied afin de présenter, en ce sens, des recommandations au Conseil.

Fort du succès recueilli en 2006, le conseil maintiendra pour l'année 2007 son programme d'escompte pour les citoyens qui paient leur compte de taxe en 1 (un) seul versement annuel.

Le conseil municipal poursuivra, en 2007, son engagement d'assurer une administration transparente, à l'écoute des citoyennes et citoyens. Ainsi, nous continuerons à diffuser sur notre site Internet, les procès-verbaux des séances du conseil et à distribuer lors des assemblées du conseil municipal, les procès-verbaux, la liste des comptes ainsi que les règlements.

La transparence de notre administration se poursuivra par l'organisation de trois (3) rencontres de type «porte ouverte» appelées «Les samedis du maire». Ces rencontres permettront aux citoyens de rencontrer et de discuter avec les élus sur divers sujets touchant le développement social-économique ou culturel de la ville de Prévost.

Conformément à la Loi, le présent rapport sera publié intégralement dans l'édition du 19 octobre 2006 du Journal de Prévost et sur le site Internet de la Ville.

Le maire de Prévost

Claude Charbonneau

Le mardi 10 octobre 2006